

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 12-368-1927 promulguant le décret du 29 juin 1927, portant ouverture de crédits Supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis.

n° 12-368-1927

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
26 juillet 1927

Numéro JO  
n° 368 du 31/07/1927

Date du numéro  
31 juillet 1927

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884; Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés, et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires; Vu le décret du 29 juin 1927 portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art 1

Le mis et promulgué dans la colonie le décret du 29 juin 1927, portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie.

Pour le gouverneur absent par l'Administrateur chargé de l'expédition des affaires courantes et urgents